

INFORMATION A.S.R.C SAISON 2025 / 2026

<u>BOURSE AUX SKIS - LICENCES</u>	<u>MATÉRIEL</u>
<p>Dimanche 7 décembre 2025 : Salle MULTISPORTS à Lavelanet</p> <p>Dépôt de 9 h à 12 h - Vente de 14 h à 17 h</p> <p>Reprise des invendus de 17 h à 18 h, le matériel non récupéré avant 18 h ne sera pas restitué.</p> <p>L'enregistrement des adhésions se fera durant cette journée ou auprès du magasin SUPER U (adhésion à prendre au minimum 7 jours avant la sortie).</p>	<p>Les adhérents se présenteront au bus munis de leur équipement qui obligatoirement devra être matérialisé, identifiable au nom et prénom du ou des enfants. L'ASRC ne s'occupera pas des locations sur la station.</p> <p>Les chaussures seront obligatoirement dans un sac fermé et les skis avec bâtons dans une housse fermée (Nom, prénom sur les sacs et bâtons de skis).</p> <p>Nous vous demandons de bien vérifier le contenu et l'appartenance des sacs à l'arrivée.</p> <p>Un dossier numéroté sera fourni à l'adhérent lors de la première sortie pour toute la saison, à restituer à la fin de celle-ci. En prendre soin : propriété, ne pas le perdre (demande de remboursement possible si non-respect)</p>
<p>TARIF SAISON 2025 / 2026</p> <p>Adhésion individuelle (enfants et adultes) avec assurance Passeport Montagne = 50€</p> <p>Adhésion familiale avec assurance Passeport Montagne = 100 € À partir de 3 personnes (1 adulte avec 2 enfants (moins de 16 ans) minimum ou 2 adultes "conjoints" maximum (mariés, pacsés, en couple) et 1 enfant (moins de 16 ans) minimum)</p> <p>Nb : Adulte : pas de certificat médical obligatoire Mineur : Questionnaire médical ou certificat</p>	<p>COMMUNICATION</p> <p>Un courriel sur lequel vous serez invité à vous inscrire sera envoyé pour préparer chaque sortie.</p> <p>Un panneau d'affichage est réservé à l'ASRC, à l'entrée de la place du 19 mars à Lavelanet pour les infos de dernières minutes.</p>
<p>PRIX DES SORTIES SUR LES MONTS D'OLMES SORTIES À LA JOURNÉE UNIQUEMENT</p> <p><u>Un ticket</u> à 24 € (ticket Bleu) ou <u>Un ticket</u> de 17 € pour les enfants ayant le forfait saison (ticket rouge)</p> <p>PENSEZ SVP À COMPLÉTER LE TICKET : Nom, prénom, date de la sortie</p> <p><i>Le ticket comprend le bus, le forfait, l'encadrement, le goûter Prévoir le repas de midi</i> Point de vente : SUPER U de Lavelanet (à l'accueil)</p>	<p>SÉCURITÉ</p> <p>Tout enfant devra être muni obligatoirement d'un casque, gants, lunettes ou masque. Cette année, une dorsale adaptée pour les enfants devient obligatoire pour accéder au snow park, Big Air et les bosses sur les pistes !</p> <p>Les adultes sensibiliseront les enfants quant à la façon de se comporter vis à vis de leurs camarades, dirigeants et encadreurs. Nous n'accepterons aucun débordement verbal et encore moins physique. Nous serons intransigeants et nous prendrons la décision d'exclure tout adhérent, enfant ou adulte, qui ne respecterait pas ces règles, sans aucun dédommagement concernant le prix de la sortie et de l'adhésion.</p> <p>Nous vous rappelons que nous ne fonctionnons qu'avec des bénévoles qui prennent sur leurs congés et temps de repos pour s'occuper de vos enfants.</p>
<p>MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS</p> <p>Chèques, espèces ou coupons sport ANCV. À compter de cette année, nous ne prenons plus les Pass-Sport !</p>	<p>BUREAU 2025 / 2026</p> <p>Le nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 26/09/2025 :</p> <p>Président : Manu GARCIA 06 76 24 93 29</p> <p>Trésorier : Renaud BLANC 06 73 69 35 40</p> <p>Secrétaire : Audrey SANCHEZ (titulaire) 06 98 89 25 02 François LALLOUE (Suppléant) 07 85 71 50 35</p> <p>Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur notre site www.asrcski.fr ou nous écrire à l'adresse suivante : asrcski@gmail.com</p> <p><u>Siège social</u> : 40 ter, Avenue Alsace Lorraine 09300 LAVELANET</p>
<p>Stage du lundi 23 au vendredi 27 février 2026.</p> <p>Un courriel sera envoyé aux adhérents en janvier pour préciser les modalités, les tarifs, la date des passages des tests et la date de la remise des médailles.</p>	<p>Bonne saison à tous. Le Bureau</p>